

Paris, le 3 septembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Avenir de Fibre Excellence à Saint-Gaudens (31) : donner toutes les chances à une solution de reprise »

A quelques jours d'une échéance cruciale pour la filière forêt-bois française, l'UCFF soutient toutes solutions qui permettront de donner du temps à des repreneurs qui demandent un délai supplémentaire pour déposer leurs offres de reprise de l'usine Fibre Excellence à Saint-Gaudens (31).

Nous saluons le rôle prépondérant de la Région Occitanie et les efforts menés par le Département Haute-Garonne, l'Etat, des acteurs privés pour trouver une solution viable à court, moyen et long terme.

Le maintien de ce site industriel, dernier producteur de pâte de cellulose en France, est indispensable pour mener à bien les travaux forestiers courants de gestion forestière, indispensables au bon entretien des forêts.

Fibre Excellence à Saint-Gaudens représente près de 15 % des débouchés de « bois d'industrie » en France (bois de moindre qualité), issus des régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. La présence de ces débouchés est indispensable pour la production de bois de qualité (« bois d'oeuvre ») à destination des scieries.

En l'absence de solutions, les répercussions nationales seront désastreuses pour l'ensemble des maillons de notre filière : propriétaires privés et publics, gestionnaires privés et public (coopératives, Office National des Forêts...), transporteurs routiers et ferroviaires, entrepreneurs de travaux forestiers, scieurs...

Contact presse : Nicolas JOBIN

njobin@lescooperativesforestieres.fr / 06 88 75 97 39

UCFF - Les Coopératives Forestières

47 rue de Rome, 75008 Paris

www.lescooperativesforestieres.fr

À propos de l'UCFF – Les Coopératives Forestières

L'Union de la Coopération Forestière Française rassemble les 12 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire. Les coopératives forestières regroupent 120 000 familles d'associés coopérateurs qu'elles accompagnent avec une offre globale dans la gestion durable de leurs forêts. Cela représente 2,2 millions d'hectares de forêts privées, une récolte-commercialisation de plus de 7 millions de m3 de bois par an (soit 20 % de la production nationale) et 40 % du reboisement en France. Elles emploient 1 500 salariés.